

## La liaison terrestre entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne à la lumière des données de l'archéologie et des sources littéraires

Dr. Nouzha Boudouhou \*

### Résumé

La question de la liaison terrestre entre les deux provinces de Maurétanie à l'époque romaine : Tingitane et Césarienne, fut soulevée par de nombreux chercheurs, mais pour l'instant elle ne trouve aucune réponse irréfutable. Elle reste la question la plus disputée qui a engendré deux opinions distinguées : des partisans qui soutiennent l'hypothèse d'un passage par terre, et d'autres contestent qu'une route romaine ait unifié les deux Maurétanies. Mais une nouvelle lecture puis analyse des données archéologiques disponibles et aussi des sources latines nous laissent supposer qu'une voie de terre aurait relié les deux provinces à travers la région orientale du Maroc actuel. Cette thèse nous amène à considérer également le rôle que les *gentes* ou les groupes tribaux avaient dans ces territoires des confins.

### ملخص

لقد أثّرت مسألة الاتصال البري بين مقاطعتي موريطانيا في العهد الروماني ، أي الطنجية والقيصرية، من قبل العديد من الباحثين ولكن دون الحصول على جواب شافي، لتظل القضية الأكثر إثارة للجدل والتي أدت إلى رأيين مختلفين، أي بين مؤيدين للفرضية القائلة بالمرور عبر الأرض وبين من يعارضون فكرة وجود طريق روماني يوحد بين الموريطانيتين. لكن قراءة جديدة وتحليل لمعطيات أركيولوجية متوفرة وكذا مصادر لاتينية، سمحت لنا بافتراض وجود طريق بري كان يربط بين الموريطانيتين من خلال المنطقة الشرقية للمغرب الحالي. تدفعنا هذه الأطروحة أيضا إلى اعتبار الدور الذي لعبته القبائل.

## I - Le territoire entre les deux provinces de Maurétanie

### 1 - Situation géographique (Fig. 1)

Le territoire des confins de deux provinces de Maurétanie à l'époque romaine, correspondait à la région du Maroc oriental actuel. Il s'agit de la région des confins occidentaux de la Césarienne et de celles dans confins orientaux de la Tingitane. La plupart des géographes gréco-latins considèrent que le fleuve Moulouya, ou *Mulucha : Molochath* des auteurs Grecs, devenu Malva sous sa forme latinisée, était la frontière entre les deux provinces romaines<sup>1</sup>.

### 2 - Historique de recherches

La question de la liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne fut soulevée par de nombreux chercheurs depuis fort longtemps, mais ne trouve aucune réponse déterminante jusqu'à présent. Ce dossier, qui a fait naître plusieurs contributions et dont les conclusions restent pour le moment contradictoires, mériterait d'être revu. Dès 1934 La Chapelle<sup>2</sup> attire l'attention sur le problème que pose cette relation par voie de terre entre les deux provinces. Il croit que cette liaison ne fut qu'exceptionnelle. Point de vue partagé par H. Terrasse<sup>3</sup> en 1949 dans son ouvrage sur *l'Histoire du Maroc*. En revanche J. Carcopino, en 1943 considérait que cette liaison terrestre était normale et régulière<sup>4</sup>, contrôlée de part et d'autre des frontières provinciales par des militaires, interrompue temporairement pendant les périodes d'insurrection. Il base sa conclusion sur le fait que les deux Maurétanies ont été unifiées onze fois sous un gouverneur commun, de Claude jusqu'à l'avènement de Dioclétien. Nombre

\* Nouzha Boudouhou, Université Mohamed Ier Oujda (Maroc).

<sup>1</sup> Plin l'ancien, *Histoire Naturelle* V, 11 et 14-16 ; Ptolémée, *Géographie*, IV, 1, 4 ; Müller C., *Claude Ptolémée*, II, Paris (Firmin Didot), 1901, p. 584.

<sup>2</sup> Chapelle F. de la, « L'expédition de *Suetonius Paulinus* dans le Sud-Est du Maroc », *Hesperis*, XIX, 1934, p. 10-24.

<sup>3</sup> Terrasse H., *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français*, I, Casablanca, 1949.

<sup>4</sup> Carcopino J., *Le Maroc antique*, Paris, [Gallimard], 1948.

qu'E. Frézouls estimait trop élevé, il le réduit à huit fois<sup>5</sup>. Conclusion soutenue par L. Chatelain à partir d'un recensement d'un ensemble des sites qu'il a considéré comme antique, le long d'une ligne de Volubilis à Lalla Marnia<sup>6</sup>. P. Salama, dans son ouvrage, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger 1951, également dans son article « La voie romaine de la Tafna », *BAA*, II, 1966-1967, p. 183-216, n'excluait pas une possible liaison entre les deux Maurétanies. J. Marion en se basant sur les recherches de terrain qu'il a menées dans la région du Ras Asfour, conclut alors dans une note publiée en 1960 à l'absence d'une voie terrestre entre les deux provinces<sup>7</sup>, en raison des difficultés que pose cette région pour le passage des grands nomades sahariens et des tribus indigènes. Cette opinion a été adoptée par M. Euzennat en 1962 dans « Les Voies romaines du Maroc dans l'Itinéraire d'Antonin »<sup>8</sup>. Mais à l'inverse de ces opinions qui nient l'existence d'une route romaine entre les deux Maurétanies, R. Thouvenot en se basant sur une série de sites donnés par le Géographe Ptolémée dans la partie orientale de la Tingitane<sup>9</sup>, reconnaît qu'un nombre important de ces établissements jalonnaient une piste terrestre. Itinéraire qui aurait relié les deux provinces dont Rome maîtrisait la sécurité par des groupes militaires mobiles. R. Rebuffat, bien qu'il note la faiblesse de témoignages archéologiques, partageait le même point de vue que R. Thouvenot. Il insistait sur une communication par voie de terre entre les deux Maurétanies dans

<sup>5</sup> Frézouls E., « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 79.

<sup>6</sup> Chatelain L., *Le Maroc des Romains. Étude sur les centres antiques de la Maurétanie occidentale*, Paris, 1944, p. 136.

<sup>7</sup> Marion J., « Les ruines anciennes de la région d'Oujda, Dir du Ras-Asfour », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 117-173 ; ID., « La liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, p. 442-447.

<sup>8</sup> Euzennat M., « Les Voies romaines du Maroc dans l'Itinéraire d'Antonin », *Hommages à A. Grenier*, Bruxelles, 1962, p. 609-610 ; ID., « La frontière d'Afrique 1964-1974 », in *Vortrag des 10. Internationalen Limeskongresses in der Germania inferior, Bonn 1977*, p. 429-443.

<sup>9</sup> Thouvenot R., « Le géographe Ptolémée et la jonction terrestre des deux Maurétanies », *Revue des Etudes Anciennes*, 44, 1962, p. 82-88.

plusieurs publications<sup>10</sup>. Récemment cette thèse a été soutenue par P. Speidel<sup>11</sup>. D'autres auteurs ont exprimé leur pensée en tenant compte des différences les plus notoires mais en avançant qu'une jonction entre la partie occidentale et la partie orientale de la Maurétanie était possible et probablement non officielle<sup>12</sup> et d'autres reconnaissent une discontinuité de l'occupation des territoires entre la Tingitane et la Césarienne par Rome. En revanche, ils ne nient pas une éventuelle relation commerciale, notamment Ch. Hamdoune<sup>13</sup>.

### 3 - Témoignages archéologiques de l'époque romaine dans les confins des deux provinces

Entre le vaste territoire des provinces maurétaniennes qui s'étendait sur plus de 300 km<sup>2</sup> entre la vallée de la Moulouya et la vallée de la Tafna, la liste des trouvailles archéologiques de l'époque romaine, malgré son importance, ne contient que des cas isolés. A part la ville de *Rusaddir*, isolée sur la côte, les vestiges de la présence romaine sont encore rares dans la région. Les seuls éléments dont nous disposons ont été recensés à partir du dépouillement des publications et de notre dernière prospection dans la région d'Oujda, on peut noter :

- Une inscription romaine à la victoire d'Auguste remployée dans la pile d'un pont, quelques traces archéologiques d'un monument honorifique à Bou Hellou<sup>14</sup>.

<sup>10</sup> Rebuffat R., « Notes sur les confins de la Maurétanie tingitane et de la Maurétanie césarienne », *Studi Magrebini*, IV, 1971, p. 33-64, ID., « Au-delà des camps romains », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IX, 1973-1975, p. 378-408.

<sup>11</sup> Speidel M. P., « A thousand Tracian recruits for Mauretania Tingitana », *Antiquités africaines*, II, 1977, p. 167-173.

<sup>12</sup> Coltelloni-Trannoy M., *Le royaume de Maurétanie sous Juba II et Ptolémée*, Paris [CNRS], 1997, p. 76-78 ; Siraj A., *L'image de la Tingitane, L'historiographie arabe médiévale et l'Antiquité nord-africaine*, [Collection de l'EFR.], 209, Rome, 1995, p. 395-413.

<sup>13</sup> Hamdoune Ch., « Les relations entre la Maurétanie occidentale et la Maurétanie orientale », *L'Africa romana XIV, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000*, Roma 2002, p. 1425-1443.

<sup>14</sup> Thouvenot R., « Note sur une inscription de trois lignes encastrée dans une pile de l'ancien pont de l'oued Bou Hellou », *BCTH*, 1955-56, p. 195-197 ; Euzennat M., « Rapport sur l'archéologie marocaine en 1955 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux*

- Des traces d'exploitations minières antiques à Ghar Rouban avec du plomb argentifère et du cuivre<sup>15</sup>.
- Quelques pierres romaines réutilisées à la Kasba de Martimprey<sup>16</sup>.
- Un fragment de dalle en marbre d'Autel paléochrétien à Aïn Reggada<sup>17</sup>.
- Des tessons d'amphores peut-être romaines, à l'embouchure de l'oued Kiss<sup>18</sup>.
- Des tessons romains douteux à Jebel Mahsneur<sup>19</sup>.
- Dans la nécropole de Taza des céramiques de tradition antique<sup>20</sup>. Deux types de lampes à huile qu'ont été mis au jour par J. Campardou : un type à bord rabattu vers le centre qui rappelle un peu les lampes puniques trilobées trouvées dans la nécropole de

---

*Historiques et Scientifiques*, 1955-56, p. 204 ; ID., « Les ruines antiques du Bou Hellou (Maroc) », in *Actes du 101<sup>e</sup> Congrès National des sociétés savantes, Archéologie Militaire*, (Lille 1976), Paris, 1978, p. 295-329 ; Rebuffat R., « Compléments au recueil des Inscriptions Antiques du Maroc », *L'Africa Romana*, 9, 1992, p. 467.

<sup>15</sup> Gsell S., *Atlas archéologique de l'Algérie*, I, texte, Alger, 1906, rééd. 1997 ; Feuille 41, Lalla Maghnia, n. 5.

<sup>16</sup> Thouvenot R., « Le géographe Ptolémée et la jonction terrestre des deux Maurétanies », *Revue des Etudes Anciennes*, 44, 1962, p. 85-86.

<sup>17</sup> Thouvenot R., « Les origines chrétiennes en Maurétanie tingitane », *Revue des Etudes Anciennes*, 71, 1969, p. 369-370 ; Boube J., « Aïn Reggada : Table d'autel paléochrétien », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, p. 513-519.

<sup>18</sup> Thouvenot R., « Le géographe Ptolémée et la jonction terrestre des deux Maurétanies », *Revue des Etudes Anciennes*, 44, 1962, p. 86 ; Vuillemot G., *Reconnaissance aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1965, p. 42. Ce site, dont l'emplacement se situe à proximité de l'embouchure de l'oued Kiss, possède des marais salants selon le récit de voyage de H. Duveyrier, « De Telesman à Melilla en 1886 », *Bulletin de la Société de Géographie*, 1883, p. 198. L'auteur signale également la présence de pierres qu'il suppose être des restes romaines ; Gsell S., *Atlas archéologique de l'Algérie*, 1906, feuille 30, 1, signalait quelques ruines sans préciser leur caractère romain. En 1927 G. Audisio, « La tribu des Msirda » *Revue Archéologique*, p. 26, a conduit des investigations sommaires. Tous ces témoignages mènent à penser qu'il s'agit probablement de la *Lemnis* signalé par l'itinéraire d'Antonin, 12, 3 dans la voie maritime de la côte littorale de la Césarienne. Le site est connu par plusieurs noms, Port Say, Mersa ben Mehidi, Bou Terfis.

<sup>19</sup> Samuel G., « Une énigme : Le Jebel Mahsneur », *Bulletin de la Société d'Histoire du Maroc*, 1972-73, p. 21-36.

<sup>20</sup> Campardou J., « La nécropole de Taza », *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, t. XXXVII, 1917, p. 291-328.

Carthage et un type de forme ronde à bec similaire aux lampes romaines<sup>21</sup>.

-Des céramiques romaines trouvées récemment dans cinq sites au nord-est du Rif sur la bande méditerranéenne allant de Badis jusqu'à l'embouchure de la Moulouya<sup>22</sup>.

-Seuls six sites de la région ont livré des monnaies romaines<sup>23</sup>.

-Aux confins occidentaux de la Césarienne le paysage archéologique change, l'occupation romaine contenue jusqu'à le bassin de la Tafna. Territoire très riche en vestiges et traversée par des voies romaines. La voie de Numerus Syrorom à Siga marquait la limite politique de la Césarienne. La localité de Numerus Syrorom par sa position stratégique se positionne comme un trait d'union entre la Césarienne et la Tingitane. Les voies romaines au départ du site : on peut atteindre Siga par la voie du nord, Promaria et Altava par une voie sud-est qui constitue la frontière méridionale de la province et l'ouest probablement par une voie vers la Maurétanie Tingitane. Numerus était un poste de surveillance, plusieurs inscriptions fond référence au nom du poste y furent découvertes.

Les sites compris entre Siga et Numerus nous révèlent peu de matériel archéologique :

- Hammam Bou Ghara / Tagraret, des inscriptions ont été découvertes.

<sup>21</sup> Le matériel archéologique recueilli par J. Campardou (1917, p. 149-168) a été déposé au Musée Demaeght d'Oran. En 1936, F. Doumergue, [ « Inventaire de la section de Préhistoire du Musée Demaeght, à Oran », *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, LVII, 53-54, n° 255] a listé l'ensemble du matériel faunique de la culture moustérienne et de la culture ibéromaurusienne.

<sup>22</sup> Alaoui Kbir M. et alii, « Recherches archéologiques maroco-italiennes dans le Rif », *L'Africa Romana, atti del XV convegno di studio Tozeur, 11-15 dicembre 2002*, 2004, p. 567-604.

<sup>23</sup> Boudouhou N., « Un as républicain au Maroc oriental », *Bulletin de la Société française de Numismatique*, 64<sup>e</sup> année – N° 8 octobre 2009, Publication de la Société Française de Numismatique, p. 212-214 ; ID., « Bilan des découvertes isolées de monnaies antiques dans la région de l'est marocain. Etat de la question et relecture », à paraître dans la Revue de l'Université d'Oujda.

-Calama, probablement Damous signalé dans la Géographie de Ptolémée. Les fouilles *in situ* ont révélé l'existence de constructions de l'époque romaine notamment, un camp militaire, des traces de maisons. D'autres vestiges visibles sur son plateau ; de la céramique, des fonds de *Dolium* notamment, un matériel d'activité agricole. Cette localité aurait servi, semble t-il de poste de surveillance sur la voie Numerus Syrorum-Siga et probablement pour protéger l'accès de la Tafna à Méchera Guueddara<sup>24</sup>.

- Méchera Guueddara est une station de la voie Numerus –Siga.

#### 4 - Témoignages littéraires

Ce témoignage repose sur les données des auteurs antiques. Il consiste en l'analyse des différents indices en rapport avec le sujet qui nous intéresse. Sur les indications précises des itinéraires de l'intérieur, les sources littéraires font défaut. A part les données de Ptolémée et celles de *Géographe de Ravenne*, il paraît que l'ensemble du territoire des confins a peu intéressé les anciens. Dès lors, nos lacunes de source importent moins.

- L'Itinéraire Antonin

L'Itinéraire Antonin<sup>25</sup>, qui est une compilation de parcours officiels de l'époque de Dioclétien (fin du III<sup>e</sup> ap. notre ère) et du réseau routier de la province romaine de la Tingitane, ne décrit aucune route terrestre entre la Césarienne et la Tingitane. Il nous donne principalement deux routes du sud au nord. Une occidentale proche de la côte reliant Sala à Tingi et l'autre à l'intérieur plus à l'est de Volubilis à Tingi<sup>26</sup>, et une troisième le long de la côte méditerranéenne jalonnée de nombreuses stations. L'itinéraire ne connaît pas de trajet terrestre unissant les deux provinces, mais il indique que cette liaison se faisait par la route maritime : « A Tingi

<sup>24</sup> Lethielleux J., « Le littoral occidental de l'Oranie accidentale », Oran, 1974, p. 27-30. Son occupation à l'époque préromaine est attestée par des stèles néopuniques dont des dédicaces à Baal Hammon.

<sup>25</sup> *Itineraria romana, Itineraria Antonini Augusti et Burdigalense*, O. Cuntz (éd.), Leipzig, Teubner, 1829, p. 1 et 3.

<sup>26</sup> Euzennat M., « Les Voies romaines du Maroc dans l'Itinéraire d'Antonin », *Hommages à A. Grenier*, Bruxelles, 1962, p. 595-610.

*litoribus navigatur usque ad Portus Divinos* ». En revanche à l'est du *Flumen Malva*, à la frontière ouest de la Cesarienne, l'auteur décrit un itinéraire sur le littoral de localités aux distances calculées à partir de *Malva Flumen*. Là aussi le parcours ne s'attarde pas du tout sur des itinéraires terrestres intérieurs.

- La table de Peutinger

La disparition de la première feuille de la Table de Peutinger<sup>27</sup>, qui correspond à la zone de notre étude, ne nous permet pas de connaître les informations qui nous intéressent.

- Géographe Ptolémée

Le géographe Ptolémée a cité un certain nombre de villes à l'intérieur des terres entre les deux Maurétanies. Les coordonnées chiffrées de latitude et longitude des villes mentionnées sont supposées être :

- dans l'axe sud, de Volubilis vers l'est de la province qui s'achève à *Altava* :

<i>Trisidis</i>	33°10'	9°
<i>Molochath</i>	33°5'	10°10'
<i>Benta</i>	32° 50'	9° 30'
<i>Galapha</i>	32°40'	11°

- du nord vers l'est :

<i>Vobrix</i>	34°15'	9° 20'
<i>Eerpis</i>	33°45'	10° 20'

- du nord vers le sud suivant un méridien qui se dirige vers l'embouchure de la Moulouya

<i>Rusadir</i>	34°45'	10°
Embouchure de la <i>Molochat</i>	34°45'	10°45'
Embouchure de la <i>Malva</i>	34°50'	11°10'

<sup>27</sup> *Table de Peutinger : Die Peutingersche Tafel*, K. Miller (éd.), Stuttgart [Brockhaus], rééd. 1962. La Table de Peutinger, qui est une source essentielle pour l'étude du réseau routier du monde romain, connue par une copie médiévale datable du IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.



- Géographe de Ravenne

Le géographe de Ravenne qui, dans son itinéraire, de la côte atlantique vers la Maurétanie césarienne via Volubilis, a utilisé la table de Peutinger, cite les villes suivantes<sup>28</sup> :

*Tingis, Cadum castra, Castra nova, Tasacora, Dracones, Tepidas, Fovea rotunda, Ripa nigras, Stavulum Regis, Ataba, Taxafora, Fulga, Figit, Gent, Subselluit, Nassufa.*

Examinons à présent les données textuelles rapportées par ces auteurs anciens relatifs à la communication est-ouest des deux Maurétanies. En se référant à l'itinéraire d'Antonin, on peut penser que celui-ci au moment de sa rédaction, vers la fin II<sup>e</sup> siècle et au début du III<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Caracalla (212-217), considère que la voie maritime, le long de la côte méditerranéenne, est la seule voie naturelle qui relie les deux Maurétanies et qu'il ignore tout des axes et des routes orientales. Cette absence de route reliant la Tingitane à la Césarienne dans ce document littéraire que représente l'itinéraire Antonin a été l'un des arguments sur lequel se sont appuyés ceux qui contestent la communication est-ouest. En effet, il a fait produire une abondante littérature dont nous ne pouvons faire état ici. Pourtant, à la lecture de son recueil d'itinéraires, l'auteur ne décrit pas tout le réseau routier de l'Empire romain ; bien des voies importantes paraissent avoir été négligées. Nous évoquerons ici par exemple la grande route romaine menant de *Carthago Nova* à *Saltigi*, un des axes de communications immuables de la Péninsule ibérique, n'était pas indiquée dans l'itinéraire Antonin, malgré son existence confirmée par des vestiges antiques et par la découverte de plusieurs bornes milliaires tout au long de son parcours. La voie a conservé une grande importance au Moyen-âge puisque le géographe Ibn-Idhari (fin du XIII<sup>e</sup> – début du XIV<sup>e</sup> s.) l'a mentionnée parmi les grandes routes de la péninsule. Son témoignage pallie donc les lacunes de l'itinéraire d'Antonin. D'autre part, on a vu que sur la frontière

<sup>28</sup> *Géographe de Ravenne, Itineraria romana, Ravennatis Antonini Cosmographica et Guidonis geographica*, éd. J. Schnetz, [Leipzig], 1940, III, 9, p. 42.

ouest de la Césarienne l'auteur ne s'attarde pas sur le réseau intérieur alors que la voie romaine *la nova praetentura* qui relie Numerus Syrorum, Pomaria, Altava, est un itinéraire important attesté par des preuves archéologiques (Bornes milliaires remontent pour la plupart à Sévère Alexandre) (Fig. 2). En revanche nous pouvons seulement rappeler d'un point de vue historique que Caracalla, dont les indications de l'itinéraire d'Antonin essentiellement datables de son règne, ait rattaché la Tingitane à la Bétique par un édit. Peut-être le rédacteur de l'itinéraire, vu cet état de fait politique, n'a-t-il pas décrit tous les réseaux routiers de la province. Selon lui, les voies aboutissent toutes à Tanger. Aucune d'entre elles ne dépassent *Exploratio ad Mercurios* et *Tocolosida*. Ce n'est que par la voie maritime qu'ont peut se rendre de Tingi à *Rusaddir*.

## 5 - Témoignages épigraphiques

- Inscriptions cultuelles

-Aulisva<sup>29</sup>, dieu maure de la fécondité, a été vénéré à Volubilis et à Pomaria. Deux inscriptions furent découvertes à Pomaria et deux autres à Volubilis. L'importance de ces découvertes implique, la possibilité d'une relation entre les deux localités par voie terrestre. On se demande, donc si cette divinité était honoré à Volubilis puis introduite à Pomaria, ce dieu a été implanté par une population de Pomaria à Volubilis, ou encore cette divinité était celle d'une population, voir une tribu ayant prit un itinéraire menant de Volubilis à Pomaria ou de Pomaria à Volubilis ? Difficile de donner une réponse concluante, tout ce que nous pouvons avancer que ces inscriptions montrent l'existence d'un lien entre les deux cités, mais là encore nous ne savons pas à quel degré et de quelle nature ?

<sup>29</sup> Camps G., « Dieux africains et *dii Mauri* », *Encyclopédie Berbère*, 17, 1979, p. 2321 ; Lenoir M., « Aulisva, dieu maure de la fécondité », *l'Africa romana*, III, 1985, p. 295-302 ; ID., « Inscriptions nouvelles de Volubilis », *Bulletin d'archéologie marocaine*, 1985-1986, p. 191-233 : Aulis(vae) / augu(ustuo) / sacru [m...] ; V. Brouquier-Reddé, « De Saturne à « Aulisua ». Quelques remarques sur le panthéon de la Maurétanie tingitane », *Mélanges à la mémoire de M Le Glay*, Bruxelles 1994, p. 154-164.

- Inscriptions chrétiennes

- A l'époque post-romaine les rapports entre la Tingitane et la Césarienne ont pu être maintenus jusqu'à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Des épitaphes chrétiennes découvertes à Volubilis, d'une époque tardive de la romanisation, de 599 à 655 après notre ère, montrent l'importance des relations entre Altava, Pomaria d'un côté et Volubilis de l'autre côté<sup>30</sup>.

## 6 - Faits historiques

- En 41-42 (hiver) de notre ère, dès l'annexion du royaume l'expédition de *Suetonius Paulinus*<sup>31</sup>, légat de Claude en 41/42, était une campagne menée, à en croire Pline, à la poursuite des tribus nomades menaçantes « *refugientibus barbaris* » qui n'a « dépassé l'Atlas que de quelques milliers de pas »<sup>32</sup>.

- 42 (printemps-été), la campagne de Cn. Hosidius Geta était, selon Dion Cassius<sup>33</sup>, dans le désert de la Tingitane, probablement dans

<sup>30</sup> Carcopino J., *Le Maroc antique*, Paris, [Gallimard], 1948, p. 295-297 ; Akerraz A., « Les rapports entre la Tingitane et la Césarienne à l'époque post-romaine », *L'Africa romana*, XII, 1996, p. 1435-1439.

<sup>31</sup> Pline, *Histoire Naturelle* V, 11 et 14-16. La voie suivie par le chef romain *Suétionius Paulinus* au cours de son expédition qui dépassa l'Atlas de quelques milliers de pas, ont donné lieu à plusieurs hypothèses. Le récit de Pline ne définit pas d'où partit l'expédition, ni d'où il faut compter les dix marches qui aboutissent aux passes du grand Atlas « *Verticem altis etiam aestate operiri nivibus. Decumis se eo pervenisse castris et ultra ad fluvium* ». En 1863 Vivien de Saint Martin, qui ne donne aucun itinéraire de ce légat, précise que le départ dut être effectué à partir d'un des postes romains situés sur les extrémités occidentales de la Césarienne. F. de la Chapelle 1934, (p. 122) a avancé que *Suétionius* a dû partir de Césarienne en empruntant la piste de Tlemcen à Sijilmassa par (Sebdou) Debdou, Tendirara, la plaine de Tamlet et Aïn Chaïr, atteignant l'oued Guir quelque part au sud de Bou Anane. Cette supposition d'itinéraire a été suivie par J. Carcopino en 1944, (p. 137). Romanelli P., *Storia delle province romane dell'Africa*, Rome, en 19 (p. 262) quant à lui, même s'il voit dans la vallée du Sebou et la région de Volubilis un possible itinéraire de passage de ce légat, reste prudent dans son jugement. Mais Rachet M. « Rome et les Berbères : un problème militaire d'Auguste à Dioclétien », *Latomus*, 110, Bruxelles, 1970, p. 136 propose un parcours qui emprunte la région d'Oujda et la plaine de Guercif, puis la vallée de la Moulouya et le Tizi n'Talghemt pour rejoindre ensuite la vallée du Guir en traversant au plus court. Quant à J. Desanges en 1980 (p. 136) il n'exclut pas que *Suétionius* ait atteint l'oued Guir « *par la haute vallée du Sebou, celle de la Moulouya, puis le Tizi n'Talghemt* ».

<sup>32</sup> Pline, *Histoire Naturelle* V, 11 et 14-16.

<sup>33</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, livres 48 et 49, texte établi, traduit et annoté par M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz, [Les Belles Lettres], Paris, 1994, LX, 9, 5.

la plaine désertique de Guercif<sup>34</sup>. Son expédition était différente de celle de *Suetonius Paulinus*. Elle était une expédition pour mater les Maures, alors que celle, de son successeur, *Hosidius Geta* en 42, était pour les combattre. Il a défait deux fois *Salabos*<sup>35</sup>, qui se présentait comme le chef de l'ensemble des Maures des confins. La guerre a cessé, quand ce dernier a renoncé à la guerre, et a accepté de traiter avec *Hosidius Geta*. Comme son prédécesseur, l'itinéraire suivi par ce légat a donné lieu à plusieurs hypothèses<sup>36</sup>. Pour certains, il est parti de l'Oranie, pour d'autres de Tingitane. En l'absence de témoins directs, nous sommes donc incapables de décrire le tracé, que les troupes romaines ont emprunté pour étouffer les troubles et les soulèvements, et aussi pour bien contrôler la zone des confins.

-42 (nov ?) Création des provinces de Maurétanie Tingitane et Césarienne.

Plusieurs faits, après la création des deux Maurétanies, nous sont parvenus soit par les textes soit par l'épigraphie, seules sources de notre information, qui plaident en faveur d'une communication est-ouest entre les deux Maurétanies. Ils étaient retenus comme un argument en faveur d'une liaison. E. Frézouls nous donne les noms de huit gouverneurs, liste trop réduite par rapport à celle estimée à onze fois par J. Carcopino. Cela prouve, pour les défenseurs de la liaison, que les deux provinces ont été réunies par voie de terre. Les textes, nous permettent de comprendre qu'un effort a été fait pour améliorer les relations entre les deux provinces sans exclure

<sup>34</sup> Rebuffat R., « Romana arna primum Claudio principe in Mauretania bellauere », in *Claude de Lyon empereur romain*, actes du colloque Paris-Nancy-Lyon, Novembre 1992, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, p. 287-299.

<sup>35</sup> Dion Cassius, *Histoire romaine*, 1994, LX, 9, 1, « L'année suivante, les même Maures qui, une seconde fois, avaient engagé la guerre, furent soumis. *Suetonius Paulinus*, fit une incursion dans leur territoire jusqu'à l'Atlas et *Gnaeus Hosidius Geta*, son successeur, mena immédiatement une expédition à marches forcées contre *Salabos* leur chef, et remporta sur lui la victoire une première fois puis une seconde ».

<sup>36</sup> Rebuffat R., « Pour une histoire événementielle du Maroc atlantique », Actes des 1eres Journées Nationales d'Archéologie et du Patrimoine, II, 1998, p. 27 ; ID., *Romana arna primum Claudio principe in Mauretania bellauere* », 1999, p. 287-299.

une communication par voies de terre traditionnelle des deux Maurétanies.

- Juin 68- janvier 69 ap. notre ère. Lucceius Albinus<sup>37</sup> devient gouverneur des deux Maurétanies. Il a reçu de l'empereur Galba, le gouvernement de la Tingitane en plus de la Maurétanie Césarienne dont il a déjà été procurateur. La mort de Lucceius Albinus en 69 (avril), sur le rivage de la Césarienne est jugée comme argument convaincant par ceux qui contestent une liaison terrestre<sup>38</sup>.

- 202 : Cn. Haius Diadumenianus, procurateur de Maurétanie Tingitane sous Septime Sèvère.

- 198/211 : Q. Sallustius Macrinianus aurait gouverné d'abord la Tingitane puis la Césarienne.

- A la fin de II<sup>e</sup> siècle et au début de III<sup>e</sup> siècle sous le règne de Septime Sèvère (193- 211), deux procurateurs ont successivement gouvernés les deux Maurétanies. Il s'agit de Cn. Haius Diadumenianus, *procurator Augustorum utrarumque Mauritaniarum tingitanae et caesariensis* et de Sallustius Macrinianus, *procurator Augustorum utriusque prouvinciae Mauritaniarum*. Ces inscriptions de Césarienne nous font mieux comprendre leur fonction de procurateurs des deux Maurétanies. Une dernière découverte à Vsinaza d'une partie manquante de l'inscription épigraphique CIL VIII, 9228 vient de compléter et de préciser les données sur le mandat que le procurateur P. Aelius Peregrinus a exécuté sous le règne de Septime Sèvère en Césarienne<sup>39</sup>. On considérait que son gouvernement a été limité à

<sup>37</sup> Tacite, *Histoires*, II, 58, p. 116. Texte établi et traduit par H. Goelzer, Paris, Les Belles Lettres, 1938.

<sup>38</sup> Cet événement historique sur la mort de Lucceius Albinus et son voyage de Tingitane en Césarienne par voie maritime, a donné naissance à plusieurs interprétations. Il a nourrie la thèse de ceux qui admettent une liaison terrestre entre les deux provinces des Maurétanies et ceux qui l'ont contesté. Voir à ce propos : Marion J., « La liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, p. 444 ; Rebuffat R., « Notes sur les confins de la Maurétanie tingitane et de la Maurétanie césarienne », *Studi Magrebini*, IV, 1971, p. 56-60.

<sup>39</sup> Benseddik N., « Vsinaza : un nouveau témoignage de l'activité de P. Aelius Peregrinus sur la « praetentura » sévérienne », *L'Africa Romana IX*, p. 425-437.

la seule année 201, mais l'inscription d'Vsinaza l'a étendu aux années 203 ou 204. Ce témoignage épigraphique vient de modifier cependant la date du mandat en 202 du procurateur Cn. Haius Diadumenianus, avancé par M. Euzennat<sup>40</sup>. Cette nouvelle donnée a été interprétée par N. Bensadek et A. Magioncalda<sup>41</sup> comme une preuve que les deux procurateurs, présentés pourtant comme procurateurs des deux Maurétanies dans les inscriptions de Césarienne, n'auraient pas été à la tête des deux Maurétanies en même temps. Ils auraient gouverné d'abord la Tingitane avant de gouverner la Césarienne. Cette interprétation a amené C. Hamdoune à conclure que sous les Sévères, il n'y avait pas eu de tentative précise pour développer les relations terrestres entre les deux provinces mais « une utilisation conjoncturelle (occasionnelle et exceptionnelle) d'itinéraires traditionnels »<sup>42</sup>. Ce nouvel élément épigraphique, que nous considérons comme un progrès dans notre connaissance de la question de la liaison, n'impliquait pas une discontinuité de territoire ; mais bien au contraire, il prouve que les relations entre les deux Maurétanies, sous ces deux procurateurs ont développé une communication par des voies de terre, qui était nécessaire et primordiale.

- Début du III<sup>e</sup> siècle : voyage de *Sextus Iulius Iulianus* mentionné par une épitaphe découverte à Cherchel.

Outre ces faits historiques les documents épigraphiques et archéologiques découverts à ce jour ont retenu l'attention de nombreux commentateurs et ont été interprétés par rapport au problème de la liaison entre la Tingitane et la Césarienne :

- Le voyage de *Sextus Iulius Iulianus* au début du III<sup>e</sup> siècle qui nous a été transmis d'une épitaphe non datée découverte à

<sup>40</sup> Euzennat M., « Jérôme Carcopino et le Maroc », dans *Hommage à la mémoire de Jérôme Carcopino*, Publié par la Société Archéologique de l'Aube, Paris 1977, éd., Les Belles Lettres, p. 85.

<sup>41</sup> Magioncalda A., « Studi sui procuratri delle due Mauretaniae », Sassari 1989, p. 64.

<sup>42</sup> Hamdoune Ch., « Les relations entre la Maurétanie occidentale et la Maurétanie orientale », *L'Africa romana XIV, Atti del XIV convegno di studio Sassari, 7-10 dicembre 2000*, Roma 2002, p. 1438.

Cherchel<sup>43</sup>. Sa mort à Caesarea au cours de ce déplacement alors qu'il conduisait au départ de Numerus Syrorum une troupe de Syriens de mille hommes pour s'y rendre en Tingitane en tant que tribunus a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs<sup>44</sup>.

Il ressort de ce recensement d'indices historiques et archéologiques, qu'une route terrestre a relié les deux provinces. On peut déduire également qu'une piste a été régulièrement empruntée à l'époque romaine à travers la région orientale du Maroc. L'existence des gouverneurs communs aux provinces jumelles et par conséquent l'unification de leurs deux territoires plaident en faveur de leurs liaisons terrestres.

## II - La communication est- ouest par la zone des confins

<sup>43</sup> *Corpus Inscriptionum Latinorum, VIII, Inscriptionum Mauretaniae Latinorum Miliariorum et Instrumenti Domestici in Provinciis Africanis Repertorum, Supplementum 3*, éd. I. Schmidt, R. Cagnat, H. Dessau, Paris III (1904), p. 9381.

<sup>44</sup> Carcopino J., *Le Maroc antique*, 1943, p. 204 ; W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris 1946, p. 117-118. L'építaphe de Sextus Iulius Iulianus découverte à Cherchel montre qu'il est mort à cet endroit. Il a été largement commenté par des chercheurs, chacun suivant leur opposition par rapport au problème de la liaison terrestre entre les deux Maurétanie. Pour certain le débarquement à Cherchel de troupes venues de Numerus Syrorum à destination de la Tingitane cela montre l'inexistence d'une voie terrestre qui relie les deux provinces. Ils l'utilisent comme un argument en faveur de la voie maritime (Marion J., « La liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne », 1960, p. 442-447 ; Euzennat M., « Les Voies romaines du Maroc dans l'Itinéraire d'Antonin », 1962, p. 610). En revanche pour ceux qui sont favorable à une communication terrestre entre la Tingitane et la Césarienne proposent une relecture au texte de ce document épigraphique de Cherchel et par conséquent d'autres hypothèses en faveur d'une liaison par voie de terre. Salama P., « La voie romaine de la vallée de la Tafna », 1967, p. 214 note 1, se demande comment admettre un déplacement de plus de 500 km vers Caesarea pour gagner la mer alors qu'on aurait bien embarquer de ports tout proche à Siga ou Portus Magnus. Voir également à ce propos Rebuffat R., « Notes sur les confins de la Maurétanie tingitane et de la Maurétanie césarienne », 1971, p. 60-64 ; dans le même sens M. P. Speidel a réétudiée le texte de cette építaphe dans son article, « A thousand Thracian recruits for Mauretania Tingitana », *Antiquités africaines*, II, 1977, p. 169-173. Il le replace dans un contexte historique relatif à la construction de la *nova praetentura* (limite militaire ?) sous les Sévères et il propose que le chemin qu'aurait emprunté le tribun et ses troupes de mille Thraces est un chemin terrestre passant par le couloir de Taza.

## 1 - Limites géographiques

Evoqué le problème des confins nous oblige avant tout à définir sa position géographique autrement dit à préciser ces limites. Ce vaste territoire des confins Ouest de la Maurétanie Césarienne et des confins Est de la Maurétanie Tingitane, dont la frontière administrative est à fixer le long du cours de la Malva, correspond à la zone géographique qui s'étend entre la frontière occidentale de la Césarienne et la frontière orientale de la Tingitane.

Du côté de la Tingitane

La province romaine s'étendait de Tanger à Ceuta et de Tanger à la Malva. Elle couvre le trapèze Tanger-Ceuta / Volubilis-Sala (quelques sites maritimes isolés comme Tamuda et *Rusaddir*) (Fig. 1).

Du côté de la Césarienne

La frontière occidentale allait jusqu'à la vallée de la Tafna et Numerus Syrorum. Site relié à Pomaria/Tlemcen et Altava/Lamoricière par une voie qui constitue la frontière méridionale de cette province la *nova praetentura*. La voie la plus au sud des territoires occupés par les Romains. Les sites Numerus Syrorum–Siga marquaient la limite politique orientale de la Maurétanie Césarienne. Ainsi l'étude des confins comprendra d'Ouest en Est : au Nord la zone du littoral l'oued Malva et l'Oued Tafna sur un rayon de 70 à 80 kms. Au Sud à l'intérieur des terres et toujours d'ouest en est sur une distance de plus de 350 kms à partir de Volubilis jusqu'à Numerus Syrorum (Fig. 1).

## 2 - L'existence des communications et le rôle des *gentes* dans la sécurité des voies

### A- Pistes : fréquentations et témoignages au fil du temps

A part la ville de Rusaddir sur la côte et le site de Bou Hellou dans l'intérieur, le paysage archéologique romain de territoire entre les



deux Maurétanies n'est fait que de témoins isolés. L'ensemble de trouvailles inventoriées semble minime par rapport à l'étendue de la zone.

Jusqu'à présent aucun établissement civil, malgré la liste de Ptolémée et de la Ravenne, aucun ouvrage militaire : camps, postes, tours, fortins, ni de milliaires, bornes, n'a été repéré ni inventorié dans cette zone des confins, mais cela ne doit pas être considéré comme un argument pour appuyer la thèse d'une absence de liaison entre les deux Maurétanies. Le résultat négatif de la reconnaissance par photographies aériennes qui n'a concerné que l'ancienne zone française du Maroc oriental effectuée par J. Baradez ne doit pas conduire à une conclusion précoce<sup>45</sup>. Nous devons rappeler que le bilan des découvertes archéologiques n'est pas assez fourni et cela pour une simple raison : cette zone n'a pas encore fait l'objet d'une prospection systématique et approfondie sur le terrain. Le bilan des trouvailles énumérées ci-dessus est bien évidemment insuffisant, mais il n'est pas nul, il reste des preuves qui attestent l'existence d'une activité dans cet espace des confins. Cette activité éclaire la question des relations terrestres entre les deux provinces. Cette communication ne semble pas établie par des routes tracées avec des pavés jalonnés, des séries de milliaires et des bornes surveillées, ni par des fortins et des tours de guets à l'image des voies romaines tracées en Europe ou même dans la vallée de la Tafna, ni même par de pistes observées par des ouvrages militaires, mais plus probablement par l'utilisation de simples pistes naturelles. Des voies de passage solidement attestées par autant de fréquentations, d'importants mouvements et autant de va et vient, allées et venues, des marches et contre-marches des populations à travers toute cette zone des confins et cela depuis les temps préhistoriques. Des pistes déterminées par des tracés le long des couloirs, des plaines et des grandes vallées

<sup>45</sup> Baradez J., « Deux missions de recherches sur le limes de Tingitane », *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1955, p. 288-298.

qui furent, depuis la civilisation épipaléolithique, des voies de pénétration et d'invasion.

### **- A l'époque préhistorique**

Les auteurs de la civilisation épipaléolithiques sont venus de l'est<sup>46</sup>. C'est par le couloir de Maghnia en Algérie qu'ils pénètrent dans les monts de Beni Znassen au Maroc oriental pour s'installer dans la grotte de Taforalt, près d'Oujda. Ils suivent la succession des plaines entre la basse et la moyenne Moulouya jusqu'à la station de Goutitir et gagnent l'oued Melloulou près de Guercif, puis de Sfissifat et el-Mizen entre Guercif et Msoun ils se glissent dans le couloir de Taza où ils s'abritent dans les grottes de Kiffan Bel Ghomari et au-delà à Sidi Yamani pour rejoindre d'autres stations du littoral.

### **- A l'époque protohistorique**

La période postérieure à la Préhistoire est représentée par une variété digne d'intérêt de *tumuli* et un nombre modeste de dolmens. Nos prospections ont conduit à la découverte d'un nombre important de monuments protohistoriques, de diverse forme (rond, quadrangulaire, allongé, trapézoïdal). À partir de l'étude de cette typologie, nous avons montré que la présence de certains monuments traduit une ouverture de la région aux influences des zones ibériques (silos et *haouanet*), steppiques (*tumuli* à antennes) et des zones orientales grâce au mobilier funéraire de tradition punique (objets de parure à Tayadirt). Ces

<sup>46</sup> L. Balout, G. Briggs, « Le type de Mechta el-Arbi et le peuplement de l'Afrique du Nord », p. 12 ; J. Roche, « La grotte de Taforalt », *L'Anthropologie*, t. 57, 1953, p. 375-380 ; Capitaine M. Petit, « La préhistoire au Maroc oriental : Notes sur la station de Goutitir », *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 34/139, 1914, p. 229-234. Campardou (Lieutenant J.), « Stations préhistoriques à Guercif (Maroc) », *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, 39/154, 1919, p. 234-242. Campardou (Lieutenant G.), « La grotte de Kifan bel Ghomari à Taza », *Extrait du Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, 37/147, 1917, p. 1-24 ; Lafanechère, (Lieutenant R.), « Une grotte à Ibéromaurusien dans le Haut-Ouergha », *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, 47/3-4, 1950, p. 122 ; ID., « La station mésolithique de Taounate », *Bulletin de la Société de Préhistoire du Maroc*, n.s., 2, 1950, p. 49-60 ; Gobert, R. Vaufrey, "Deux gisements extrêmes d'Ibéromaurusien", *L'Anthropologie*, 42, 1932, p. 460.

influences sont infiltrées, par des voies de passage qui restent à déterminer<sup>47</sup>.

-406 av. notre ère, les auxiliaires maures de Carthage en Sicile<sup>48</sup>.

### **- A l'époque Maurétanienne**

A l'époque maurétanienne, les sources littéraires anciennes en notre possession font références à plusieurs déplacements par les terres de la Maurétanie. Elles fournissent des informations sur la fréquentation des voies de cette zone, principalement utilisées par les armées. Il semble judicieux de suivre leurs récits qui font état des traversées à travers la zone orientale du Maroc<sup>49</sup>.

-213 av. notre ère, Tite-Live nous apprend que le roi des Masaesytes, Syphax, se réfugia chez les Maures suite à une première défaite contre Massinissa<sup>50</sup>. Il trouva un soutien auprès des Maures lui permettant de reconstituer son armée. Syphax avait pour objectif de franchir le Détroit, mais Massinissa le poursuivit avec ces cavaliers jusqu'à la région de Tanger et l'en empêcha. Les deux armées ont donc parcouru la région qui va de Siga, capitale de Syphax, à celle de Tanger. Ces données textuelles nous incitent

<sup>47</sup> Boudouhou N., « Les monuments funéraires du Maroc oriental : les *tumuli* », dans Déroche F. et Leclant J. (éd), Monuments et cultes funéraires d'Afrique du Nord. Actes de la IV<sup>e</sup> journée d'études nord-africaines, organisée par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres et la Société d'Etude du Maghreb préhistorique, antique et médiéval (SEMPAM) (Palais de l'Institut, 28 mars 2008), Académie des inscriptions et Belles-lettres, Paris, 2010, p. 9-46.

<sup>48</sup> Selon Justin (XIX, 2 et 3), les Carthaginois étaient en guerres contre des Numides et des Maures entre 475 et 450. Mais aucun renseignement ne nous permet de dire s'il y avait un roi à leur tête. Dans le même contexte historique, du récit Diodore (XIII, 80, 3) nous pouvons conclure que vers 406, Carthage recrutait des troupes chez des Maures et des Numides alliés. Là encore aucun roi ni chef n'est mentionné.

<sup>49</sup> D'après quelques indications vagues et imprécises dont nous ont fait part certains auteurs nous avons pu constater la difficulté à déterminer et de suivre les déplacements avec précision. Notons néanmoins que ceux-ci ne furent pas négligeables exemple : la mention de Salluste (pour les déplacements du roi Bocchus au cours de la guerre de Jugurtha. Le texte de Plutarque, (Sertorius, 9, 2-5) pour le débarquement de Sertorius et ses compagnons chez les Maures « Les Maurétaniens le virent arriver avec plaisir », ne nous permet pas non plus de savoir comment Sertorius est arrivée et quitta ensuite la Maurétanie après avoir vaincu Ascalis, roi dans la région de Tanger.

<sup>50</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, XXIV, 49, texte établi et traduit par P. François, [Les Belles Lettres], Paris, 1994.

à penser que les deux armées ont traversé la région orientale du Maroc, puis l'Innaouène par la trouée de Taza, ensuite la région de l'Ouerrha et de là ont atteint la région de Tanger où Syphax a probablement déjà établi sa souveraineté.

-Vers la fin de 206 avant notre ère, selon les informations issues des sources littéraires<sup>51</sup>, Massinissa, roi de la Numidie Massyles et son escorte, en revenant d'Espagne pour regagner son royaume, avait traversé les terres de la Maurétanie avec la permission de son roi Baga. Ce dernier lui a aussi fourni une armée pour traverser le royaume Masaesyle afin de rejoindre son pays<sup>52</sup>.

-En 205-204 Tite-Live rapporte que Baga, a fourni à Massinissa, une escorte de 4000 hommes au cours de la deuxième guerre punique (218 avant notre ère) pour récupérer les territoires massyles dont Syphax s'était emparé<sup>53</sup>. A la fin des guerres, les mercenaires maurétaniens rentrant chez eux, ont probablement emprunté les itinéraires terrestres de cette région maurétanienne. Une pièce de monnaie attribuée à Massinissa a d'ailleurs été découverte au sud d'Oujda. Ce témoignage monétaire, si faible soit-il, nous laisse supposer qu'elle a été introduite au cours de ces événements<sup>54</sup>.

Dans ces récits, quoique nous manquions de précision, nous trouvons donc les mentions de mouvements et de passages par voie terrestre dans l'aire géographique qui nous intéresse. Les contacts étaient faciles et les voies praticables entre l'est et l'ouest de la région orientale du Maroc.

<sup>51</sup> Tite-Live, XXIX, 30, 1-2. Du point de vue historique, comme sur le plan de la géographie politique et administrative, ce territoire était une région frontière entre le royaume de Baga, roi de Maurétanie et celui de Massinissa roi de la Numidie Massyles. A l'ouest, ce royaume de Numidie s'étendait jusqu'au *Muluccha*.

<sup>52</sup> Tite-Live, XXIX, 30, 1.

<sup>53</sup> Tite-Live, XXX, 12.

<sup>54</sup> Tite-Live, XXIX, 29, 7. Il se peut que cette pièce massyle témoigne du paiement qui a été réalisé en retour du service de mercenariat que Baga et ses hommes ont apporté au cours des événements survenus en cette période. Dans un contexte belliqueux, la rétribution a fortiori de mercenaires pouvant venir de régions parfois lointaines justifie l'usage monétaire qui garantit un transfert de valeur à la fois peu encombrant et représentant peu de risque d'altérité.

- En 106 l'expédition de Marius vers l'ouest de la Numidie a été marquée par la prise du *castellum de la Muluccha*, place forte située non loin de la *Muluccha* (Moulouya)<sup>55</sup>. Cette localité, dont les débats concernant son identification ne sont pas encore clos, se présente comme un point de passage pouvant lier l'ouest à l'est par le détour d'une piste.

-En 62 avant notre ère, un passage de Cicéron<sup>56</sup> rapportant le chemin parcouru d'est en ouest, en Afrique, par *Vatinius* nommé légat du proconsul d'Espagne. Il nous informe qu'avant le détroit de Gibraltar pour se rendre dans sa province (son lieu d'affectation en Espagne), il traversa deux royaumes, celui de Hiempsal (souverain de Numidie) et celui de Mastanesosus (roi de Maurétanie). Le roi Sosus (ou Mastanesosus) a régné probablement de 80 à 49 avant notre ère sur l'ensemble de la Maurétanie, qui s'étendait du littoral Atlantique jusqu'à l'Oranie<sup>57</sup>. Ce témoignage confirme encore une fois la traversée de toute la Maurétanie, par voie terrestre, pour gagner le détroit.

-En 49 avant notre ère, partage du royaume entre Bogud (Maurétanie occidentale) et Bocchus II (Maurétanie orientale).

-En 48-47 avant notre ère, des opérations militaires opposent les partisans de Pompée à ceux de César en Afrique (Marius). Selon l'auteur de la *Guerre d'Alexandrie*, l'armée romaine sous l'ordre de César prévoyait de passer en Afrique par la Maurétanie pour gagner les frontières de la Numidie<sup>58</sup>.

<sup>55</sup> D'après Salluste, *La guerre de Jugurtha*, XCII-XCIII, p.239-240, l'expédition de Marius vers l'ouest de la Numidie a été marquée par la prise en 106 du *castellum de la Muluccha*, place forte située non loin de la *Muluccha* (Moulouya). Ce vaste territoire à l'est de la *Muluccha*, qui pourrait correspondre au tiers de la Numidie et que le souverain maure a reçu de Rome en récompense de la trahison de Jugurtha, avait été dévasté par Marius. Voir aussi Saumagne Ch., *La Numidie et Rome, Massinissa et Jugurtha*, Paris (P.U.F.), *Publications de l'Université de Tunis, Faculté des Lettres et Sciences*, 4<sup>e</sup> série, Histoire, vol. VI, 1966.

<sup>56</sup> Cicéron, ad., P. *Vatinius* testem interrogatio, 5, 12.

<sup>57</sup> Camps G., « Sosus ou Mastanesosus, roi de Maurétanie », *Encyclopédie Berbère*, Euzennat M., « Le roi Sosus et la dynastie maurétanienne », *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris Hachette, 1966, p. 333-339.

<sup>58</sup> César, *Guerre d'Alexandrie*, Chapitre XLVIII-LXIV, p. 50. Texte établi et traduit par J. Andrieu, Paris, Les Belles Lettres, 1954. Pompée successeur politique de Sylla, avait des

### A l'époque romaine

En 140, le géographe Ptolémée mentionne un certain nombre d'établissements, qui reste à déterminer, dans la zone des confins orientaux de la Tingitane. En se basant sur les indications coordonnées de Ptolémée, C. Muller, éditeur de l'œuvre du géographe, précise que : «*Trisidis, Molochath, Benta, Galapha*, seraient les stations d'une route allant de Tocolosida jusqu'en Césarienne ; c'est la route bien connue de Fès à Tlemcen par Taza »<sup>59</sup>.

-En 297 Maximien Hercule, dans sa tournée de pacification, après avoir fait une brève campagne en Espagne, passa en Afrique d'abord en Maurétanie Tingitane puis à la Maurétanie Césarienne, en suivant la route de Fès à Taza<sup>60</sup>. Rappelons que parmi les monnaies romaines recensées dans les quartiers sud d'Oujda, il y avait un moyen bronze de Maximien Hercule (285-305 et 306-310). Peut-on y voir là un indice de son passage ? Nous nous somme incapable de tracer les détails des itinéraires de tout ces mouvements de va et vient.

- La découverte à Banasa, Thamusida, Sala, Volubilis, des amphores à huile de type Dressel 30, avec des estampilles de Tubusuctu près de Bougie<sup>61</sup>, atteste une exportation de Tubusuctu vers le Maroc. Ces estampilles, datable de la fin du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècle après notre ère, prouvent qu'elles ont été acheminées d'est en ouest.

### A l'époque post-romaine

-La découverte archéologique d'une épitaphe à Altava (n° 28) fut un témoignage concluant de l'arrivée des Vandales à Altava et de

---

rapports privilégiés avec le roi Sosus, car il aurait probablement aidé le roi Maure à accéder au trône. Son intervention en Maurétanie avait comme objectif d'empêcher les partisans de Marius dans la région de Tanger d'étendre davantage leur influence dans tout le territoire Maure. Gsell S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, 1927, VIII, p. 46.

<sup>59</sup> Müller C., *Claude Ptolémée*, II, Paris (Firmin Didot), 1901, p. 590.

<sup>60</sup> Seston W., *Dioclétien et la Tétrarchie*, Paris, De Boccard, p. 117-118.

<sup>61</sup> Marion J., « La liaison terrestre entre la Tingitane et la Césarienne », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, p. 443.

leur passage par la trouée de Taza pour gagner Altava en mai 429, puis le reste de la Césarienne. Elle a permis de préciser que les Vandales pour gagner Altava, après avoir occupée provisoirement Ceuta et probablement détruit Zilil, par le Maroc oriental ont emprunté les vallées de l'Ouerrha puis Mçoun, qui conduisent à la trouée de Taza et offraient des voies naturelles et faciles à ces envahisseurs<sup>62</sup>.

- Au VII<sup>e</sup> des découvertes épigraphiques attestent des relations fréquentes entre les populations romanisées de Lamoricière, Tlemcen, Marnia et les populations christianisées de Volubilis. Ces séries d'épithèques montrent l'importance d'un mouvement de population d'est en ouest de part et d'autre de la Moulouya, facilité sans aucun doute par l'existence d'itinéraires traditionnels.

#### - A l'époque médiévale : témoignages des sources

Nous limiterons nos données à quatre auteurs : al Yakûbi, Ibn Hawkal, al Bakri, al Idrissi. Leurs récits sont particulièrement utiles pour l'étude des itinéraires. Ces derniers décrivent un réseau routier oriental selon un axe principal Est-Ouest. Cet axe a dû exister probablement à l'époque qui nous préoccupe et c'est probablement par ces itinéraires qu'une première vague de conquérants arabes venus de l'est vont se succéder dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au début du VIII<sup>e</sup> siècle. D'abord lors des conquêtes d'Oqba ibn Nafi (peut-être légendaires) et de Moussa ibn Nossair, suivie par l'arrivée d'Idris I au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup>:

<sup>62</sup> J. Marcillet-Jaubert, *Les inscriptions d'Altava*, « 147 épithèque A. D. 429 », p. 101-102. D'autre part, après le passage des Vandales et selon les auteurs anciens, il y a eu un partage entre le chef des vandales Genséric et Valentin III. En 442 Rome récupère la Maurétanie, sous Valentin III. La Nouvelle XIII du 21 juin 445 accorde une réduction d'impôt de 7 / 8 à la Maurétanie et aussi à la Numidie. Ce qui prouve qu'il avait toujours à cette date une administration fiscale comme cela été le cas avant 429.

<sup>63</sup> Ibn 'abd al Hakam, p. 81-95. Ainsi dès la fin du VII<sup>e</sup> siècle, Ukba b. Nâfi (681-682), à la tête d'une armée musulmane, avait dirigé une première expédition au Maroc. Au début du VIII<sup>e</sup> siècle (705), Moussa ben Nosaïr continua son œuvre, puis Idris I<sup>er</sup> en 788. Après la défaite de Fakh, Idris, échappé au massacre, gagne l'Occident en suivant peut-être le même chemin que celui de la conquête musulmane (*Al-Bakri*, pp. 232-237 ; *En-Naciri*, *Kitab El-Istiqqa*, p. 10) ; puis, par Tanger, il se réfugie chez les Amazikhes du Maroc central, et s'installe à Walili<sup>3</sup>. En 172 / 788 il se fit proclamer imam (guide de la communauté), et

**- al Yakûbi : fin du IX<sup>e</sup> siècle<sup>64</sup>.**

Dans son itinéraire partant de Tilimsan vers Fès :  
Tilimsân, Al-Alawiyyîne, Falûsan = nedroma, Nâkûr, Mardjâne,  
Malhâs, Kala Sadîna, Fleuve Sebou, Fès

**- Ibn Hawkal : X<sup>e</sup> siècle (Texte daté de 378 H. / 988 de notre ère)<sup>65</sup>.**

Cet auteur nous donne trois routes à partie de Kayrawân, mais nous retenons qu'une seule celle de Tlemcen-Fès :

Tilimsân, Al-Alawiyyîne, Djarâwa, Sâ, Tabrida, Tâza, Fâs

**- Al Bakri : du XI<sup>e</sup> siècle (Texte daté de 1056)<sup>66</sup>**

L'auteur décrit plusieurs itinéraires. Nous retenons trois itinéraires principaux :

1 - un itinéraire venant de Fès en passant par Mardj d'Ibn Hicham, Aïn et-Tin, Tabrida, Za.

De l'oued Za l'auteur décrit trois voies :

a - Une voie vers Melila en passant par Guercif

b - Une voie vers Djarâwa

c - Une voie vers Wadjda

2 - un itinéraire venant de Sidjilmassa, Za jusqu'à Djrawa

3 - un itinéraire de Melila à Djrawa

**- Al Edrîsî : XII<sup>e</sup> siècle (Le livre fut achevé en l'an 548 H. / 1154 de notre ère)<sup>67</sup>.**

imposa son pouvoir sur la vallée de l'Ouerrha et tout le nord marocain. Ils ont certainement parcouru les vallées de Mcoum, de l'Ouerrha et de l'Inamuan pour parvenir à Tanger et à Voulilis, étant donné qu'elle forme un boulevard stratégique pour toute pénétration au Maghreb el Aksa

<sup>64</sup> Al Yakubi, *Les pays*, trad. G. Wiet, Le Cair, p. 222-224.

<sup>65</sup> Ibn Hawkal, *Sîrat al-Ard*, éd. J. H. Kramers, *Opus geographicum. Liber Imaginis*, Leiden, 1938-39 (BGA II, 2e éd), vol. 2 ; trad. J. H. Kramers et G. Wiet, *Configuration de la terre*, Paris-Beyrouth, 1964.

<sup>66</sup> 'Abû 'Ubayd al-Bakri, *Kitâb al Masâlik wa-I-mamâlik*, éd. et trad. M. G. de Slane, *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, [Maisonneuve], 1965.



La route qui nous intéresse, dans le récit de l'auteur, est toujours celle de Tlemcen à Fès :

Tilimsân, Djarâwa, Sâ, Tabrida, Msoun, Fès

A partir de ces données, nous pouvons conclure que, l'ensemble de l'itinéraire des auteurs médiévaux paraît reprendre, grâce aux témoignages archéologiques, exactement le tracé de la *voya praetentara* dans les confins ouest de la Césarienne. Reportés sur les tracés des voies romaines qui furent établies par P. Salama<sup>68</sup>. Nous observerons donc, que les voies romaines étaient reprises et employées par les itinéraires médiévaux des auteurs arabes du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. Nous pourrions donc nous demander si les auteurs médiévaux ne nous révèlent pas des voies déjà fréquentées à l'époque antique et des itinéraires médiévaux qui se prolongent au-delà des confins ouest de la Césarienne dans l'est du Maroc vers Oujda, Za, Fès, peut être déjà utilisés et à l'époque romaine. L'exemple de l'itinéraire médiéval donné par al Udhari nous en persuade. Il correspond parfaitement à la voie romaine Carthago Nova à Saltigi attestée par des preuves matérielles et ignorée par l'itinéraire Antonin.

### **B - Le rôle des *gentes* dans la sécurité des voies des confins**

Si les données relatives à l'ancienneté des voies terrestres de la zone des confins nous confirment qu'il n'y a guère de doute qu'une voie terrestre ait existé entre la Maurétanie Tingitane et la Maurétanie Césarienne en suivant la vallée de l'Ouerrha et celle de l'Inaouène qui conduit à la trouée de Taza, il est très tôt, pour définir l'organisation des communications qui emprunteraient des voies non jalonnées. Pour bien situer ces voies il faut soulever la question de la nature des relations qu'entretenait le gouvernement romain avec les structures autochtones, qui habitaient dans ces

<sup>67</sup> Edrîsî, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. et trad. R. Dozy et M. J. De Goeje, Leiden, E. J. Brill, éd. M. Hadj Sadok, *Le Maghrib VI<sup>e</sup> siècle de l'hégire (XII<sup>e</sup> siècle après notre ère)*, Paris, [Bublishid], 1983.

<sup>68</sup> Salama P., *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger, 1951 ; ID., « La voie romaine de la vallée de la Tafna », *Bulletin d'Archéologie algérienne*, II, 1966-1967, p. 214-225.

zones limitrophes. Ceci nous amène à considérer le rôle des *gentes*. Les chefs de *gens* étaient un trait d'union entre le pouvoir romain et les tribus. Des traités roman-baquates attestés par une série de documents épigraphiques retrouvés à Volubilis<sup>69</sup> nous en donne confirmation. Ces *Baquates* voisin de Volubilis étendaient leur contrôle aux abords de la trouée de Taza et jouxtaient la Moulouya<sup>70</sup>. Faut-il y voir là un témoignage de leur maîtrise des routes est-ouest permettant le maintien de la sécurité des pistes de ce secteur des confins. H. Terrasse laisse entendre que les *Baquates* auraient tenu la ligne de communication terrestre reliant la Césarienne et la Tingitane. Les documents épigraphiques des traités *Arae pacis*, signés avec Rome découvert à volubilis, non seulement confirment combien les autorités romaines de Volubilis tenaient à leur amitiés, mais prouvent aussi qu'ils furent les garants de la sécurité des communications entre l'est et l'ouest des deux provinces. Nos informations seraient intéressantes si l'archéologie ne restait pas muette à propos de certaines tribus mentionnées dans cette zone, à la limite orientale de la Tingitane et à la limite ouest de la Césarienne. Le géographe d'Alexandrie, qui s'appuie sur des sources qui remonteraient au règne de Trajan (98-117), présente une liste avec des noms de peuples non mentionnés par les sources précédentes. A l'est de la province, un certain nombre de peuples pourrait y avoir été établi, pour l'essentiel, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle, comme les *Herpidetani* et les *Baquates*. Ces *Herpidetani* devaient vivre de part et d'autre de la Moulouya. Une fraction occupait la côte méditerranéenne, depuis le Jbel Kbdana à l'ouest de la Moulouya et l'autre fraction au pied des monts des Beni Snassen et des Traras jusqu'à jusqu'à la Tafna, au sud des

<sup>69</sup> Frézouls E., « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 65-116.

<sup>70</sup> Julius Honorius, *Geographi Latini minores*, A. Riese éd. [Heilbronn, Henninger], 1878, A 47, p. 53 ; Frézouls E., « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 97-98 ; Desanges J., « Baquates », *Encyclopédie Berbère*, IX, 1991, p. 1335 ; Camps G., « Bavares (Babares-Baveres) », *Encyclopédie Berbère*, IX, 1991, p. 1394.

Khalkorukheia : montagnes aux mines de cuivre<sup>71</sup>. Au nord des *Herpeditanoi* on trouve les *Maurensioi* ensuite les *Baquates* séparés des *Bavares* par la Moulouya, et au sud des *Baquates* se trouvaient les *Macénites*. Ces populations contrôlaient très certainement la zone à l'est de la province et garantissaient la sécurité des communications terrestres entre les deux provinces.

<u>Est de la Tingitane</u>	§	<u>Ouest de la Césarienne</u>
<i>Maurensioi</i>	§	
<i>Herpeditanoi</i>	§	<i>Herpeditanoi</i>
<i>Baquates</i>	§	<i>Bavares</i>
<i>Macénites</i>	§	
(Malva /Moulouya)		

### III- Rome et les tribus des territoires intermédiaires liant la Tingitane à la Césarienne

Ce dossier nous amène à nous interroger sur les relations entre la présence de ces tribus, les localités mentionnées par le Géographe Ptolémée, puis le Géographe de Ravenne, et la politique romaine vis-à-vis de ces localités et de ces tribus. La question a été déjà soulevée par certains auteurs<sup>72</sup>, mais reste en suspens. Les localités mentionnées de part et d'autre de la Moulouya, dont la position n'est pas encore prouvée ou définie par l'archéologie, correspondent probablement à des centres indigènes de populations tribales de l'est de la Maurétanie Tingitane (*Baquates*, *Bavares*, *Herpeditani*). Mais on ignore les relations entre ces villes et les *gentes* qui occupaient, tout particulièrement, les territoires situés aux confins de la province romaine ni à quelle *gens* appartenaient ces cités. Seule la ville d'*Herpis*, selon une suggestion de J. Desanges, aurait été le centre des *Herpeditani*, tribu du Maroc oriental<sup>73</sup>, que Ptolémée mentionne des deux côtés de Moulouya, à

<sup>71</sup> Ptolémée, *Géographie*, IV, 2, 5 éd. Müller, p. 602-603.

<sup>72</sup> Rebuffat R., « La frontière de Tingitane », in *Frontières et limites géographiques de l'Afrique du nord antique, Hommage à P. Salama*, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 265-283 ; ID., « Les *gentes* en Maurétanie Tingitane », *Antiquités africaines*, t.37, CNRS, Paris, 2004, p. 23-44.

<sup>73</sup> Desanges J., « Herpeditani », *Encyclopédie Berbère*, XXII, 2000, p. 3451-3452.

l'est et à l'ouest de la ville de *Molochath*<sup>74</sup>. Mais il est aussi possible, suivant R. Rebuffat, que la ville d'*Herpis*, qui était un point remarquable du domaine des *Herpeditanoi*, « n'était pas une vraie ville, ce pouvait être en tout cas une étape traditionnelle »<sup>75</sup>. *Herpis* a été citée par Ptolémée sur un itinéraire ouest-est, qui menait en Césarienne en empruntant probablement les vallées de l'Ouerrha et de l'Inaouène<sup>76</sup>. Alors que sur l'itinéraire du sud, il cite : *Volubilis, Trisidis, Molochath, Benta, Galapha* mais nous sommes incapables de les mettre en rapport avec les peuples mentionnés par Ptolémée.

**A- Du côté de la Tingitane** dans ces régions orientales, les rapports des autorités romaines de Volubilis avec les chefs des Baquates montrent que ceux-ci représentaient une structure puissante. Leur installation, dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>77</sup>, dans les confins orientaux de la Tingitane aux abords de la Malva, leur permet de devenir, avec le soutien des autres tribus qui leur sont vassales, les garants de la sécurité des voies de communication entre l'est et l'ouest des deux Maurétanies. A Volubilis des documents épigraphiques, officialisant les relations diplomatiques entre les procurateurs de Tingitane et les Baquates sont attestés<sup>78</sup>. Ces actes d'allégeance leur confèrent un certain nombre d'avantages et de privilèges, ils deviennent les interlocuteurs permanents des procurateurs de la Tingitane. Par l'intermédiaire de ces chefs puissants, Rome traitait avec les tribus

<sup>74</sup> Ptolémée, IV, 1, 7, p. 590.

<sup>75</sup> Rebuffat R., « Les peuples du nord du Maroc », p. 18 à paraître.

<sup>76</sup> Rebuffat R., « Les peuples du nord du Maroc », p. 5.

<sup>77</sup> Carcopino J., *Le Maroc antique*, Paris, [Gallimard], 1948, p. 263-266 ; Frézouls E., « Les Baquates et la province romaine de Tingitane », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 66 ; Racht M. « Rome et les Berbères : un problème militaire d'Auguste à Dioclétien », *Latomus*, 110, Bruxelles, 1970, p. 180-182.

<sup>78</sup> Inscriptions antiques du Maroc, II Inscriptions latines, recueillies et préparées par E. Euzennat et J. Marion, publiées par J. Gascoü avec le concours de Y. de Kisch, Paris, 1982, n° 376, p. 239 ; Romanelli P., « Le iscrizioni volubilitane dei Baquati ei rapporti di Roma con le tribu inigene dell'Africa », *Hommage à A. Grenier*, 3, coll. *Latomus*, 58, Bruxelles, 1966, p. 1352 ; Desanges J., « Baquates », *Encyclopédie Berbère*, IX, 1991, p. 1334-1336.

vassales établies entre la frontière Tingitane et de la Césarienne. Cette politique de ralliement des princes Amazighs dispensa, en quelque sorte, Rome du contrôle direct des territoires considérés comme faisant partie de ses limites administratives et de la province. Ainsi au Haut Empire, des tribus apparaissent à l'est de la province Tingitane, en direction de la Césarienne, comme les *Bavares* occidentaux, qui ont fait le choix de se joindre aux *Baquates*. Leur contrôle par Rome est renforcé par une alliance avec les *Baquates*<sup>79</sup>. Au sud des *Baquates* se trouve les *Macénites* qui avaient eux aussi affaire à Volubilis. Le document épigraphique, provenant de Volubilis, daté du règne de Marc Aurèle<sup>80</sup>, prouve que les *Macénites* et les *Baquates* ont signé un pacte d'alliance avec Rome vers 173 -175 de notre ère. C'est dans la cité de Volubilis, le centre le plus important dans cette partie de la Tingitane, qu'a eu lieu la rencontre entre les procureurs et les représentant des *Baquates* et par la même celle des *Bavares* et des *Macénites*<sup>81</sup>. Volubilis, par sa position géographique à l'est de la province, exerçait un rôle important : le contrôle par un traité des tribus, situées dans son aire d'influence, comme celui que Banasa jouait pour les *Baniures*<sup>82</sup> et les *Zegrensis*<sup>83</sup>. Si l'archéologie et l'épigraphie nous confirment que les *Baquates*, les *Bavares* (au nord-est des *Baquates*), les *Macénites* (au sud des *Baquates*) doivent être localisés, en gros, à l'Est de la province, elles sont restées muettes en ce qui concerne les *Herpeditanoi* et les *Maurensioi*. Selon le géographe Ptolémée, le territoire des *Herpeditanoi* était partagé entre la Césarienne et la Tingitane. En Tingitane ils vivaient à la limite de la frontière théorique du cours de la Moulouya, probablement, comme le propose R. Rebuffat,

<sup>79</sup> Inscriptions antiques du Maroc, II, 402.

<sup>80</sup> Inscriptions antiques du Maroc, II, 384.

<sup>81</sup> Rebuffat R., « Les gentes en Maurétanie Tingitane », *Antiquités africaines*, t. 37, CNRS, Paris, 2004, p. 23-44.

<sup>82</sup> Inscriptions antiques du Maroc, II, 94.

<sup>83</sup> Euzennat M., « Les Zegrenses », *Mélanges d'Histoire ancienne offerts à William Seston*, Paris, 1974, p. 175-186.

pour assurer le passage des gués de la Moulouya<sup>84</sup>. Du point de vue archéologique, on est sans témoignage sur le statut de cette tribu et nous ignorons tout de ses rapports avec l'autorité impériale et avec les tribus puissantes proches comme les *Baquates*. Il est fort possible que l'absence d'un document comparable à celui de Volubilis, concernant ces gens, témoigne d'une autonomie locale par rapport aux autorités romaines. Il faut en déduire que l'autorité romaine confia aux chefs des puissances comme les *Baquates*, le contrôle des territoires et des tribus qui leur sont vassales, rôle qu'ils ont tenu pendant toute la période de domination romaine en Tingitane<sup>85</sup>. On peut supposer que c'est donc à travers les *Baquates* que Rome a traité d'une façon indirecte avec leurs vassaux comme les *Herpeditanoi*. A travers cette politique et en reconnaissant la souveraine des princes baquates, Rome va se décharger de responsabilité directe du contrôle des communications est-ouest. Rôle qu'elle a confié aux *baquates*, peuple stable et sociable, au point qu'elle n'a pas jugé nécessaire de mettre en place des dispositifs militaires jalonnant des voies qui assurent la communication entre Tingitane et Césarienne. Dans la région d'Arbaoua, l'étude minutieuse sur les voies romaines et la surveillance militaire mené par H. Liman et R. Rebuffat ont permis non seulement de constater qu'il n'y a pas de voie jalonnée, mais de repérer des pistes qui relient les sites grâce à la localisation des tours de guets qui assuraient la sécurité des voies.

**B - Du côté de la Césarienne**, l'occupation spatiale romaine des territoires des confins occidentaux est claire. Tout l'espace compris entre Siga Albulae, Camarata au nord et Numerus Syrorum, Pomaria, Altava au sud était occupé par des postes militaires (Fig. 2). Leur position dans l'espace a nécessité le développement d'un réseau routier qui concerne la liaison de deux

<sup>84</sup> Rebuffat R., « Les peuples du nord du Maroc », p. 18 à paraître

<sup>85</sup> Christol M., « Rome et les tribus indigènes en Maurétanie Tingitane », *l'Africa romana*, V, 1987, p. 311.

Maurétanie. Leur création dans ces lieux stratégiquement disposés incite à penser que ces sites servaient à contrôler les voies de la zone orientale de la Tingitane, étant donné que le souci majeur était de sécuriser l'espace des confins. Des pistes prenaient le relais pour rejoindre la Tingitane. Preuve que les Romains ne se désintéressaient pas de contrôler de l'ouest de la province et se préoccupaient du maintien des communications.

#### **IV - L'analyse des données de Ptolémée et celles de l'archéologie**

##### **A - Les données de Ptolémée**

A l'ouest de ces cités (de la Césarienne) aux statuts bien identifiés et définis, Ptolémée mentionne, dans sa Géographie, un certain nombre de localités. Nous en ignorons l'importance et plus encore le statut politique et juridique. Que représentent-elles pour les autorités romaines de Tingitane et de Césarienne ? Les données géographiques apportées par Ptolémée vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle, se fondent sur la source de Martin de Tyr. Cette dernière remontera au règne de Trajan (98-117), ce qui correspond aux premiers temps de l'occupation romaine. Ceci nous laisse constater, l'existence déjà qu'un nombre non négligeable des sites dans la zone de ces confins à cette époque. Il est fort probable que ces cités orientales ont été des villes indigènes ou peut-être de simples bourgades ayant à leur tête un responsable ou un chef qui avait un rôle d'interlocuteur avec les autorités supérieures. Le site de Bou Hellou pourrait être l'une de ces villes indigènes. D'autre part faut-il voir dans son texte le reflet d'un état des liaisons routières et les villes qu'il énumère seraient elles des postes de relais sur une route « romaine », ou des étapes traditionnelles ou encore des haltes nécessaires sur ce long parcours qui veillaient à ce que le voyageur officiel ou non ait ce dont il avait besoin. L'intérêt de ces localités dans les itinéraires d'intérieur paraît clairement défini, et l'auteur énumère des stations qui nous renseignent sur un parcours dont nous connaissons quelques étapes bien définies, au départ de Volubilis et à destination d'Altava. Si on les reporte sur une carte,

on constate qu'elles divergent dans deux directions. La première direction partait du sud de Volubilis, aboutissant à Trisidis, Benta Malochat puis Altava. La deuxième direction plus au nord à travers les vallées de l'Inaouane et l'Ouerrha, partant de la colonie de Babba Iulia Campestris et atteignant également la Moulouya par Pisciana et Erpis. La colonie Babba échappe encore aux recherches mais les indications textuelles concernant Babba incitent à la recherche entre le Loukkos et le Ouerrha. On peut donc s'interroger si le contrôle de la vallée de l'Inaouane et l'Ouerrha ne se faisait pas à partir de Babba ? Une supposition déjà envisagé par R. Rebuffat<sup>86</sup> pour souligner l'importance de ces vallées et leur rôle dans la pénétration et les communications est-ouest<sup>87</sup>.

La nature du territoire des confins, sa morphologie géologique, sa position géographique, ont certes fortement conditionné la façon dont a été formé le système de communication de cette zone souvent définie comme une terre de passage. Les Romains dès leur arrivée dans les deux Maurétanies trouvèrent dans la zone des confins un système routier encore dépendant de l'utilisation des voies naturelles qu'on peut rapporter aux époques préhistoriques et protohistoriques. Ils n'ont pas cherché à le romaniser par la construction des routes équipées de milliaires et des ouvrages d'art nécessaires. Des voies qui continuent d'exister avec des variantes notables par rapport au réseau initial, au point qu'au II<sup>e</sup> siècle dans l'énumération de Ptolémée on assiste à une consolidation des axes routiers par la présence de stations et de relais aux diverses fonctions : postes de ralliement, points de rencontres, échanges commerciaux, célébrations religieuses. Tout ceci laisse supposer

<sup>86</sup> Rebuffat R., « Au-delà des camps romains », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IX, 1973-1975, p. 383.

<sup>87</sup> Ces établissements avaient d'abord, le rôle de satisfaire les exigences commerciales et économiques avant les besoins militaires. Ils sont énumérés par Ptolémée, d'après les récits de marchands se rendant d'Altava à Volubilis. Le géographe a traduit probablement, selon une expression de Thouvenot, les journées de ces voyageurs en cordonnées mathématiques.



un certain contrôle romain. Les traces romaines relevées à Bou Hellou dans la trouée de Taza et la dédicace à la victoire Auguste qui date entre Marc-Aurèle et Caracalla, manifestent non seulement un pouvoir romain, mais probablement une étape jalonnait un itinéraire reliant la Tingitane à la Césarienne. Une vieille voie indigène longeant la zone des confins et facilitant à l'époque romain la communication terrestre est-ouest / ouest-est de population, civile ou militaire. Rappelons, que compte tenu des rapports de Rome avec les chefs des tribus, ces voies ont probablement servi à faciliter le mouvement de troupes mobiles entre les camps de Césarienne et de Tingitane.

## **B - Les données de l'archéologie**

### **1 - Les vestiges de Bou Hellou**

À l'entrée occidentale de la ville de Taza près de l'oued Bou Hellou, des traces romaines ont été relevées, sur une surface de 3 à 7 km<sup>2</sup>. Il s'agit d'une inscription latine, d'un chapiteau, un fragment de demi-colonne, une base de pilastre et quelques fragments de corniche. Plusieurs interprétations ont été données aux vestiges de Bou Hellou pour certains, il s'agit d'un poste romaine, pour d'autres un site civile, un camp romain et pour d'autres encore probablement capitale indigène. On notera que ces restes de l'époque romaine peuvent bien avoir été transportés. L'importance du site vient non seulement de son intérêt archéologique mais aussi de sa position géographique. Le site est implanté au confluent de l'oued Bou Hellou avec l'Inaouane au niveau de deux pistes traditionnelles. Ce point de contact, constitue encore aujourd'hui, une grande voie stratégique permettant de relier la région de Fès à celle d'Oujda. Le monument élevé suite à une expédition victorieuse de l'armée romaine à l'occasion d'activités diplomatiques et l'inscription remployée dans la pile d'un pont élevée à la victoire Auguste est adapté à l'emplacement stratégique du site. De ce fait plusieurs hypothèses s'imposent ; il est naturel de supposer qu'il pouvait s'agir d'une étape sur un itinéraire. Itinéraire à mettre en rapport avec celui supposé de

Ptolémée ou d'un point de départ d'un second itinéraire parallèle à l'Inaouane voire pour rejoindre la vallée de l'Ouerrha.

## 2 - Les traces matérielles d'Aïn Reggada et de la kasba de Martempray

La table d'autel paléochrétien datable du milieu du V<sup>e</sup> siècle, découverte en 1948 à Aïn Reggada<sup>88</sup>, et les blocs de pierres romaines en réemploi dans la kasba de Martempray<sup>89</sup> peuvent bien avoir été déplacés. Il est fort possible que les traces matérielles, qu'on soupçonne avoir été transportés, proviennent d'un site (ou des sites) disparu qui aurait existé quelque part entre les deux sites ou entre la Moulouya et Kiss. Il serait imprudent d'en tirer une conclusion pour la liaison de deux provinces avant que la zone ne soit prospectée. Mais il reste possible, vu l'importance des découvertes d'Aïn Reggada et de la kasba de Martempray, de supposer (si le site ait existé), qu'il s'agit d'une étape intermédiaire il devait se trouver sur un itinéraire très ancien reliant *Rusaddir* et son arrière pays aux postes de la Césarienne.

## 3 - Les Monnaies

Les récoltes de monnaies antiques dans cette zone de confins se distinguent par leur pauvreté.

L'ensemble monétaire représente 14 monnaies au total découvertes isolément. Elles se répartissent ainsi : 2 monnaies préromaines, 1 monnaie « africaine », 6 monnaies romaines, 4 monnaies du début du IV<sup>e</sup> siècle dont une est indéterminable et 1 monnaie du début du VII<sup>e</sup> siècle. A cela il faut ajouter 3 monnaies romaines découvertes dans l'Ouerrha. Soit un total de 17 monnaies antiques (Fig. 3).

<sup>88</sup> Thouvenot R., «Les origines chrétiennes en Maurétanie tingitane », *Revue des Etudes Anciennes*, 71, 1969, p. 369-370 ; ID., «Rapport sur les travaux de l'Inspection des Antiquités du Maroc pendant l'année 1948 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1946-1949, Paris, [Imprimerie Nationale], p. 638; Marion J., « Les ruines anciennes de la région d'Oujda, Dir du Ras-Asfour », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 156 ; Boube J., « Aïn Reggada : Table d'autel paléochrétien », *Bulletin d'archéologie marocaine*, IV, 1960, p. 513-519.

<sup>89</sup> Thouvenot R., « Le géographe Ptolémée et la jonction terrestre des deux Maurétanies », *Revue des Etudes Anciennes*, 44, 1962, p. 85-86.

Notre objectif par ce témoignage monétaire n'est pas de tenter de prouver une présence romaine, mais de voir à partir de leurs emplacements sur la carte, le tracé d'un axe nettement inscrit. Cet axe qui a conservé une grande importance à l'époque médiévale, puisque les auteurs arabes n'oublient pas de le mentionner parmi l'axe le plus utilisé d'Oujda à Fès et au-delà. On peut supposer que l'emplacement de ces monnaies dans leurs lieux de découvertes nous permet de suivre les déplacements de ces populations et de reconstituer l'itinéraire de leur traversée d'Est en Ouest :

- Oujda

1- Quatre monnaies romaines et une de Massinissa ont été trouvées dans les quartiers sud de la ville d'Oujda<sup>90</sup>. (Br. Massinissa<sup>91</sup>, G.Br. d'Hadrien, G.Br. Marc Aurèle, M.Br. Maximien-Hercule, M.Br. Maxence<sup>92</sup>).

2 - A 17 km au sud-est de la ville d'Oujda une monnaie d'Hadrien (117-138) en bronze<sup>93</sup>.

- Jebel Mahsseur

Quatre monnaies romaines et byzantines ont été recueillies par Marion sur le plateau du Jebel Mahsseur<sup>94</sup>. (M.Br. de Tibère, un denier de Julia Mamée, P.Br. indéterminable du IV<sup>e</sup> siècle, P. Br. d'Héraclius frappé à Carthage).

- Environs de la ville de Berkane et de l'oued Moulouya

<sup>90</sup> Marion J., « Les ruines anciennes de la région d'Oujda, Dir du Ras-Asfour », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 157.

<sup>91</sup> Rebuffat R., « Les erreurs de Pline et la position de *Babba Iulia Campestris* », *Antiquités africaines*, I, 1967, p. 57. Selon les sources antiques (Tite-Live, XXX, 15 ; Polybe, Traduction nouvelle avec une notice et des notes explicatives, Paris, 1921, XXXVI, 16) Massinissa (202-148) régna 54 ans sur les territoires massyles, puis il mourut en 148 à l'âge de 90 ans.).

<sup>92</sup> Marion J., « Les ruines anciennes de la région d'Oujda, Dir du Ras-Asfour », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 157 (note 1), écrit qu'il y avait d'autres monnaies qu'il n'a pas pu examiner et ajoute « ainsi la monnaie de Maxence était accompagnée d'une ou deux autres que l'inventeur a égarées ».

<sup>93</sup> Chatelain L., *Le Maroc des Romains*, 1944, p. 138.

<sup>94</sup> Marion J., « Les ruines anciennes de la région d'Oujda, Dir du Ras-Asfour », *Bulletin d'archéologie marocaine*, II, 1957, p. 156-157.

Une monnaie romaine Br. de Septime Sévère, signalée par Samuel aux environs de Berkane, et identifiée par J. Marion.<sup>95</sup>

- Environs d'el Aïoun

Une monnaie préromaine d'origine romaine datée de la fin du III<sup>e</sup> av. J.-C.<sup>96</sup>. (As républicain).

- Taza

Deux monnaies ont été signalées à Taza :

-une monnaie de Claude I<sup>er</sup> (41-54) Haut Empire dans la nouvelle ville (Taza-Bas).

-un petit bronze de Constantin (306-337) (postérieure à 285 ap. notre ère) trouvé à la sortie sud-est de la vieille Médina (Taza-Haut)<sup>97</sup>.

- Vallée de l'Ouergha :

- Vallée d'Aouadour<sup>98</sup>, une monnaie de Marc-Aurèle (161-180) a été découverte en 1926.

- Aïn Mediouna une monnaie romaine indéterminée a été signalée<sup>99</sup>.

- Dans le hammam de Fès el Bali, une monnaie romaine probablement de Maximien-Hercule (285-305) a été découverte en 1916<sup>100</sup>.

<sup>95</sup> Monnaie signalée par Samuel et identifiée par Marion d'après Rebuffat R., « Notes sur les confins de la Maurétanie tingitane et de la Maurétanie césarienne », 1971, p. 7 ; Samuel G., « Une énigme : Le Jebel Mahsneur », *Bulletin de la Société d'Histoire du Maroc*, 1972-1973, p. 27.

<sup>96</sup> Boudouhou N., « Un as républicain au Maroc oriental », apparu dans la 64<sup>e</sup> année – N° 8 octobre 2009 de *Bulletin de la Société française de Numismatique*, Publication de la Société Française de Numismatique, p. 212-214.

<sup>97</sup> Campardou J. (lieutenant) et André (sous-lieutenant), « Notes historiques sur Taza, Renseignements coloniaux et documents publiés », *Renseignements coloniaux et documents publiés par le Comité de l'Afrique française et le Comité du Maroc*, 9, 1915, p. 149-168.

<sup>98</sup> Luquet A., « Contribution à l'Atlas archéologique du Maroc : région du Gharb », *Bulletin d'archéologie marocaine*, VI, 1966, p. 368.

<sup>99</sup> Rebuffat R., « Notes sur les confins de la Maurétanie tingitane et de la Maurétanie césarienne », *Studi Magrebini*, IV, 1971, p. 41.

<sup>100</sup> Saladin H., « Note sur un essai d'identification des ruines de Bani-Teude, Mergo, Tansor et Agla, situées dans la région de l'Ouergha et relevées par capitaine Odinet », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1916, p. 120.

Peut-on voir au hasard des découvertes le tracé d'un itinéraire oriental de l'époque antique ? On se demande si cette carte de localisation des monnaies reflète une possible voie de circulation. Ces monnaies ont été retrouvées le long d'un axe de circulation. Elles sont vraisemblablement arrivées par des voyageurs itinérants, les marchants, les pèlerins, les armées, les mercenaires, les magistrats et ambassades, qui transitaient par cette voie. Le caractère assez limité des monnaies antiques dans cet espace, nous laisse souligner deux raisons :

- Soit à cause du manque de recherches, car cette région n'a pas été systématiquement prospectée.
- Soit que les transactions conduites par les populations de cette aire périphériques, ne se soient pas exprimées monétairement, mais par d'autres moyens d'échanges notamment le troc

Cette faible quantité monétaire nous laisse supposer qu'à part sa valeur archéologique, elle répond, non seulement, à une exigence commerciale et d'échange, mais elle peut être liée au fait religieux<sup>101</sup>, au déplacement des armées. Elle souligne en outre que des voies anciennes naissent de la nécessité des échanges commerciaux, des contacts et des déplacements des populations situées sur les deux côtés de cette zone périphérique.

### **Conclusion**

En somme, si l'ensemble de ces données témoignent de l'existence d'une activité dans la zone des confins et par conséquent prouvent celle des tracés et des voies reliant les deux provinces, la question que nous nous posons est de savoir dans quelle mesure ces voies de la période romaines ont été maintenues ? Des séries d'épithaphes chrétiennes très tardives de l'époque post-romaine découvertes à Volubilis et à Altava témoignent de relations qui existaient entre les deux cités. Ces rapports entre l'ouest de la Césarienne et à l'est de Volubilis, sont à mettre en relation avec le premier itinéraire défini à partir de la liste des stations donnée par Ptolémée,

<sup>101</sup> Notons qu'Aulisva, dieu maure de la fécondité, a été vénéré à Volubilis et à Pomaria. Ce qui implique, entre autre, la possibilité d'une relation religieuse.

itinéraire qui s'est probablement maintenu jusqu'au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, comme le prouve ces séries d'épithèques. La présence à Volubilis de l'épithèque de *Iulia Rogativa d'Altava* plaide en faveur d'un trajet de circulation d'est en ouest au départ d'Altava, sans doute favorisé par le tracé des voies traditionnelles. Ces voies que les Romains n'avaient pas jugé nécessaire de matérialiser par des bornes mais qu'ils contrôlaient seulement à partir de Volubilis en Tingitane, grâce aux traités et serments passés avec les *Baquates* et les tribus qui leur sont vassales, et à partir de Numerus Syrorum en Césarienne. On estime que, la nature particulière de la zone des confins a conditionné les tracés des principaux itinéraires. La position du territoire associée aux faits historiques, politiques et économiques esquissées précédemment, laisse supposer qu'il y avait une liaison terrestre, par voies traditionnelles, entre la Tingitane et la Césarienne. La continuité s'est appuyée sur l'héritage des époques précédentes. Plus tard ces voies conserveront leur importance pour la pénétration des produits et des cultures, se seront des routes commerciales et militaires confirmant ainsi le rôle qui a été toujours le leur. Aujourd'hui encore, ces voies perdurent dans le trajet de la route nationale N reliant Fès à Oujda.

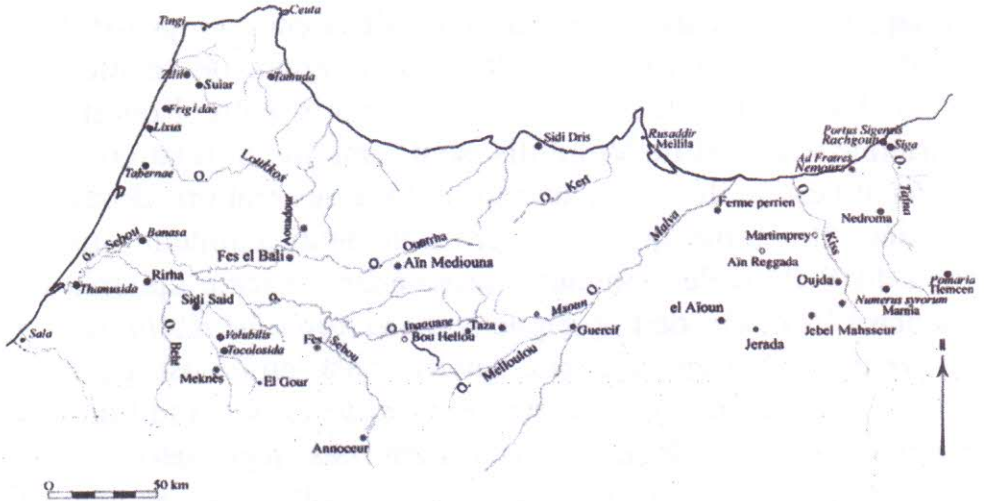


Fig. 3 Maroc oriental : localisation des monnaies antiques

Infographie N. Boudouhou

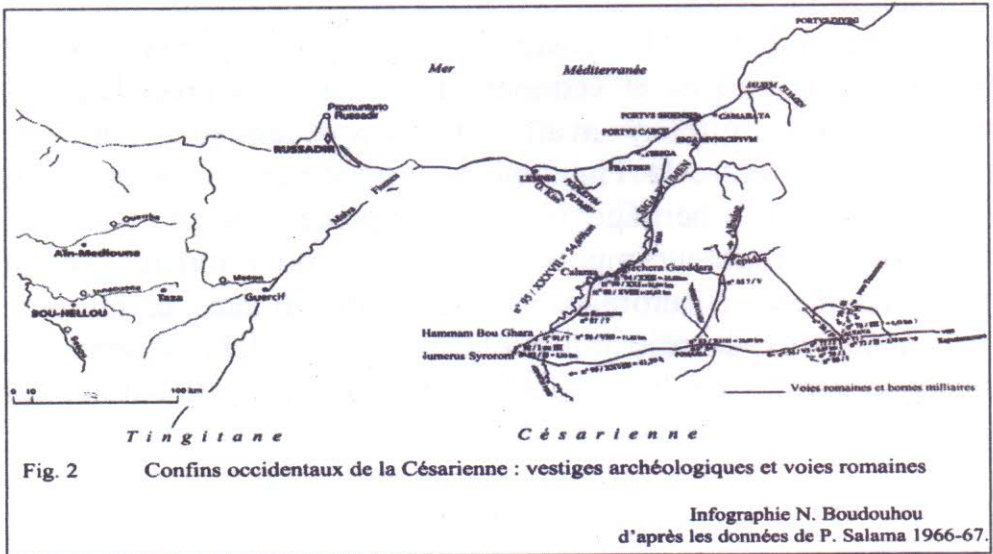


Fig. 2 Confins occidentaux de la Césarienne : vestiges archéologiques et voies romaines

Infographie N. Boudouhou  
d'après les données de P. Salama 1966-67.

